

**Enseigner, en classe de Terminale L/ES, dans le cadre du thème IV du programme d'histoire**  
**« Les échelles de gouvernement dans le monde », la question 1 :**  
**« Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement et administration. Héritages et évolutions ».**

**Les attentes du jury**

**1. En vous fondant sur les instructions officielles et l'état des connaissances scientifiques, formulez une problématique et dégagez les objectifs du sujet proposé.**

La séquence « Gouverner la France » prend place dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> (et dernière) partie du programme d'histoire de Terminale ES/L (2012) « Les échelles de gouvernement dans le monde ». Il s'agit précisément d'aborder les évolutions du pouvoir politique depuis 1945 à l'échelle d'un pays/Etat-nation (la France), d'un continent (l'Union européenne) et du monde (la gouvernance économique mondiale).

Contrairement, donc, à ce à quoi les enseignants avaient l'habitude jusque-là, ce chapitre sur la France depuis 1946 n'entend pas proposer une étude de l'évolution politique des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Républiques mais vise à engager, à partir de ce matériau, une réflexion sur la place de l'Etat en France (précisément, sur la place de l'Etat-nation), son évolution, dans ses attributs souverains et face aux pouvoirs supranationaux qui sont apparus depuis 1945. Une telle question s'inscrit ainsi sur le long terme (il faut rappeler que la mouture initiale du programme faisait débiter la mise en œuvre de la question au XIX<sup>e</sup> siècle, époque où un premier quadrillage du royaume commença à s'effectuer). Elle nécessite de bien avoir conscience de l'héritage historique sur lequel l'Etat-nation de l'après-guerre en France se fonde : un Etat qui s'est construit - de manière non linéaire – depuis le Bas Moyen Age, qui a connu, malgré les obstacles, des tentatives de centralisation à l'époque moderne (figure des intendants) et qui s'est vu imposer le modèle jacobin à l'époque de la Révolution. En parallèle, la « nation France » (cf. études de Colette Beaune) s'est construite à partir de la fin du Moyen Age pour s'épanouir au XV<sup>e</sup> siècle et se confondre avec l'Etat au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les lendemains de la Seconde Guerre mondiale marquent un pallier dans ce temps long car c'est à cette période que, suivant le programme du CNR, est mis en place un Etat-providence et que, dans le cadre de la reconstruction du pays, l'Etat se fait interventionniste et aménageur (application du modèle économique keynésien, qui accompagne la croissance des Trente Glorieuses). Cela s'est traduit concrètement par un élargissement des missions de l'Etat (par exemple : mise en place de la Sécurité Sociale, création d'un Commissariat au Plan, nationalisations d'entreprises etc.) et par un renforcement de sa structure (création en 1946 de l'ENA afin d'avoir à sa disposition toute une batterie de hauts fonctionnaires, ce qui fait émerger la figure des technocrates de l'administration).

Ce renforcement des pouvoirs de l'Etat a caractérisé aussi bien la IV<sup>e</sup> République que les années De Gaulle, ce dernier voulant accentuer la modernisation du pays dans le cadre de son ambition de rayonnement mondial pour la France.

Ce modèle a perduré jusque dans les années 1970 où, sous l'effet de la crise économique et du développement de la mondialisation, on a assisté à un désengagement de l'Etat, que le choix de politiques libérales n'a fait qu'accentuer. Les marqueurs de ce moindre rôle de l'Etat sont, par exemple, les politiques de rigueur menées par les gouvernements Barre (1976-1981), les privatisations de l'époque Chirac (1986-1988) ou les deux grandes vagues de décentralisation (lois Defferre de 1982 et lois Raffarin de 2003). Mais ce processus ne fut pas linéaire (comme en témoigne l'expérience keynésienne de Pierre Mauroy en 1981-1983) et, surtout, Brigitte Gaiït souligne que, plus que d'un retrait de l'Etat, il faut parler d'une transformation de son rôle.

**2. Confrontez les démarches proposées par les extraits des manuels. Pour cela, vous tiendrez compte : des instructions officielles, de l'état des connaissances scientifiques, de votre problématique et de vos objectifs.**

Confrontation des démarches proposées par les extraits de manuels.

Le programme d'histoire n'impose ni « question au choix » ni « étude de cas ». La majorité des éditeurs de manuels de terminale propose néanmoins des dossiers thématiques de documents. C'est le cas des 2 manuels d'où sont extraites ces doubles pages.

	<b>Magnard : Gérer l'État-providence depuis 1946</b>	<b>Bordas : L'État providence, apogée et remise en cause</b>
Problématique	Restriction du sujet à la Sécurité et rupture située dans les années 1970 du fait des « chocs pétroliers » et du « chômage de masse ».	Pas de question explicite et rupture située dans les années 1980 du fait des « néolibéraux ».
Démarche	Travail sur : la Sécurité sociale (1898-2010/2011) 4 questions appelant essentiellement à prélever des informations dans le corpus documentaire 2 prolongements type bac <u>Étude critique de documents</u> : problème 1/ confusion doc Doc 6 et 7 ? Problème 2/ une chronologie vaut-elle source ? Composition : elle ne peut évidemment pas être traitée à partir du seul corpus documentaire et ne pourra être donnée qu'en fin de séquence.	Travail sur une définition plus large du rôle de l'Etat depuis 1946...  7 à 8 questions qui ne se limitent pas à des opérations de prélèvement d'information mais qui renvoient à certaines capacités et méthodes, dont un prolongement TICE (peu précis). Un prolongement bac : <u>étude critique d'un document</u> . Intérêt : l'élève peut travailler ce document sans nécessairement avoir fait toutes les leçons de la séquence.
Commentaire	Le traitement de ce dossier peut servir soit comme étude de cas (entrée dans le thème par exemple) soit pour retravailler un certain nombre de notions. Mais on gagnerait à restreindre le nombre de documents proposés et à introduire le discours de J. Chirac de 1986 puisqu'il donne un éclairage aux graphiques et des outils de compréhension que les élèves ne peuvent déduire des documents proposés. Il manque par ailleurs une organisation (rubriques ou thèmes permettant d'organiser la réflexion et de s'appropriier la chronologie)	Le titre et le dossier proposé ne coïncident pas parfaitement. En mélangeant « État providence » « État modernisateur » « État keynésien », ce dossier perd un peu de vue la notion centrale qu'il affiche et prétend travailler, même si le questionnement permet de construire 3 définitions distinctes de ces notions. Pour coller mieux au sujet annoncé en titre, on pourrait imaginer de retirer le document sur les Charbonnages de France et de recentrer la recherche TICE sur un aspect plus pertinent de l'Etat providence. Mais ce dossier permet à l'élève de s'approprier la chronologie et les connaissances : 2 titres organisent la réflexion et le corpus (A: le temps de l'État providence et modernisateur (1945-1980 // B: Le recul de l'État providence à partir des années 1980) .

### **3. Proposez un découpage en séances du sujet proposé. Commentez la production liée à la classe et proposez une évaluation.**

On consacre à la séquence 7 à 8 h (évaluation comprise). Découpage possible :

#### **I. Gouverner la France en refondant un gouvernement républicain (1946)**

Vocabulaire/notions : reconstruction, démocratie, épuration, libertés, État-nation, nationalisations.

#### **II. De 1946 aux années 1970 : reconstruire, moderniser et protéger la France grâce un État-Providence keynésien et modernisateur.**

Vocabulaire/notions : valse des gouvernements, motion de censure, planification indicative, technocratie, centralisation, dirigisme, État keynésien, État modernisateur, Trente Glorieuses, atlantisme (?), politique culturelle, villes nouvelles, DATAR, PAC, ORTF

#### **III. Réorganiser ou repenser le rôle de l'Etat en France depuis les années 1980 ?**

Vocabulaire/notions : New Public Management, Néolibéralisme, RGPP, décentralisation, mondialisation, cohabitation, déréglementation, déconcentration, délocalisations, critères de convergence, pôles de compétitivité, politique de rigueur/austérité ; collectivité territoriale

Commentez la production liée à la classe et proposez une évaluation sur le thème d'étude.

**Quelques pistes de réflexion :**

On voit avec ces deux documents fonctionner les institutions républicaines (destinataires, nature des textes) et se définir une « certaine idée du rôle de l'Etat ».

Il serait intéressant de remarquer que les deux textes, de nature différente, émanent d'un côté du général De Gaulle et, de l'autre, de Jacques Chirac, héritier du gaullisme : preuve des transformations que la conjoncture économique et sociale peut provoquer dans le discours et les pratiques politiques. Il faut aussi noter que ce discours de Chirac est profondément inscrit dans le contexte anti-socialiste du RPR au milieu des années 1980 (ce qui provoquerait, pour un élève peu au fait de ces différences, une assimilation assez curieuse avec les pratiques gaulliennes dans les années 1960).

Il faudrait insister, d'un côté, sur l'emprise de l'Etat qui intervient ici dans le domaine de la culture (création en 1959 d'un ministère des affaires culturelles pour André Malraux qui pensa, en 1962, les maisons de la culture), mais d'autres domaines pourraient être évoqués. De l'autre, sur le désengagement de l'Etat en 1986 (aussi marqué par toute une série de privatisations).

**Trois axes se dégagent de la consigne :** 1) des conceptions différentes du rôle de l'Etat (plutôt au niveau théorique) ; 2) des pratiques différentes ; 3) une opposition qui doit évidemment faire référence au contexte de chacun de ces deux documents.

**Notions à mobiliser :** Etat modernisateur- keynésien providence ; nationalisations / privatisations ; Mai 68/ politique culturelle / Cohabitation / Thèses néolibérales / mondialisation / construction européenne / dérèglementation / centralisation / décentralisation / déconcentration

Sigles éventuels : RMI (1988), CSG (1990), CMU (1999), RSA (2007)

**Principale originalité du sujet :** une telle formulation de la consigne ne demande pas de replacer les deux documents dans leur contexte précis. Le contexte est mobilisé comme facteur d'explication

**Proposition possible pour le candidat :** les 2 documents sont des textes. Un candidat pourrait proposer une alternative précise à un des deux textes (caricature de Moisan - Texte de Fressoz pour *La Cour* publiée par *Le Canard Enchaîné* à partir de 1960 par exemple)

**4. Pistes de questionnement**

Histoire des arts : demander des exemples d'intervention de l'Etat dans la culture depuis 1946. Grands travaux présidentiels ; Malraux ; Villes nouvelles, reconstruction du Havre par Perret

La décentralisation en France (éléments du débat, dans le temps long, caractéristiques, limites)

La décentralisation de la culture: des exemples de créations récentes

Les débats actuels sur les découpages territoriaux et leurs enjeux

Histoire - ECJS : Questionner sur l'organisation des pouvoirs IVe et Ve Républiques ; programme du CNR.

Faire le lien avec les thèmes suivants : construction d'une Europe politique ; sur les modalités et limites d'un gouvernement européen puis « gouvernance économique mondiale depuis 1944 » : quelle définition pour ces mots.....